# LA BASE DE DONNEES ECONOMIQUES ET SOCIALES (B.D.E.S)

# Pour comprendre et appréhender le contenu de la B.D.E.S.



#### DUREE

1 jour - 07 heures

#### **OBJECTIFS**

- Connaître, exploiter et réutiliser les informations économiques, financières et sociales figurant dans la BDES
- Négocier certains points de la BDES
- Se positionner lors de la nouvelle consultation relative aux orientations stratégiques de l'entreprise

# **POUR QUI**

 Membres du CSE (titulaires ou suppléants), du CHSCT, délégués syndicaux

# PREREQUIS

Aucun

#### PEDAGOGIE

Pédagogie active et participative. Alternance d'apports théoriques avec des mises en pratique opérationnelles. Mises en situation, projection de films et jeux pédagogiques et remise d'une boîte à outils.

#### MOYENS D'ENCADREMENT

Formation assurée par une consultante, formatrice professionnelle pour adultes, justifiant d'une expertise significative en ressources humaines, relations sociales, droit social, santé, sécurité et conditions de travail doublée d'une solide expérience en face-àface pédagogique et habilitée par arrêté préfectoral pour dispenser la formation à destination des CE et des CHSCT.

#### **EVALUATION**

Evaluations formatives : exercices, QCM, questions/réponses Feuille d'évaluation afin de mesurer la satisfaction vis-à-vis du contenu de la formation, de son déroulement et de la

### VALIDATION

Attestation de formation

prestation du formateur.

#### PROGRAMME

- I. LA BASE DE DONNEES ECONOMIQUES ET SOCIALES (B.D.E.S) : UNE REPONSE A DE MULTIPLES ATTENTES DES
  - Point sur les informations et les consultations périodiques délivrées au C.E jusqu'alors
  - Les problèmes liés à ces informations et consultations
  - La nouvelle donne en matière d'informations et de consultations ?
- II. LES PRINCIPES DE LA BASE DE DONNEES ECONOMIQUES ET SOCIALES (B.D.E.S)
  - Une date d'entrée en vigueur dans les entreprises en fonction de leur effectif
  - Mise en place et fonctionnement
  - Périmètre d'implantation
  - L'accessibilité de la BDES : les utilisateurs
- III. LES INFORMATIONS A INTEGRER DANS LA BASE DE DONNEES UNIQUES
  - Les 8 rubriques de la BDES
  - La nécessité d'intégrer des données sociales, comptables et financières
  - La possibilité d'enrichir le contenu
  - Quid des bilans sociaux et de l'examen annuel des comptes ?
  - Les sanctions
- Cas pratique : à partir d'un modèle de BDU remis aux stagiaires, réflexion sur la mise en place de cette dernière dans leur structure

## LES PLUS PEDAGOGIQUES

- Formation /action permettant une application immédiate
- Service Après Formation pendant 3 mois

### LIVRABLES

- Support de cours dématérialisé





0692 66 46 45



contact@outremerformation.com



outremerformation.com